

## **Descriptif de l'environnement et du poste**

Le Lycée Technique Privé Saint-Nicolas (LTPSN) est un ensemble scolaire de l'enseignement catholique privé associé à l'état par contrat, situé à Paris 6, réparti sur trois sites. Il est composé du Lycée Professionnel, du Lycée Général et Technologique, de l'UFA-CFC et du collège Saint-Louis. Une centaine de salariés et d'une équipe de plus de 150 professeurs et formateurs y travaillent pour former et accompagner les 1280 élèves et apprentis.

La santé est une condition indispensable à la réussite scolaire. La mission de l'infirmier(e) scolaire s'inscrit donc dans les valeurs éducatives de notre établissement, et particulièrement, celle de permettre la réussite scolaire de nos élèves.

Dans ce cadre, en tant que conseiller(e) du chef d'établissement dans son domaine de compétence et référent(e) en matière de santé, de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité, tant dans le domaine individuel que dans le domaine collectif, l'infirmier(e) exerce son activité en partenariat avec tous les membres de la communauté éducative et rend compte de son activité au chef d'établissement coordinateur en travaillant en étroite collaboration avec le médecin scolaire et les autres membres du service.

### **Missions principales**

En coordination avec le médecin scolaire, l'infirmier(e) et en synergie avec les membres de la communauté éducative (dans le respect des compétences de chacun et la volonté d'organiser efficacement le partenariat entre les équipes) :

- contribue au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves (écoute, accompagnement et suivi des élèves) ;
- organise les urgences et les soins pour la communauté éducative.
- Assure un suivi infirmier de l'état de santé des élèves (actes infirmiers qui relèvent de sa compétence et de sa responsabilité) ;
- identifie, dans le cadre de son rôle propre, les besoins, pose un diagnostic infirmier, met en œuvre les actions appropriées et les évalue ;
- développe une dynamique d'éducation à la santé et contribue à évaluer les actions de promotion et d'éducation de la santé dans le cadre du projet d'établissement ;
- participe à la mise en place des dispositifs adaptés en cas d'événement graves survenant dans la communauté scolaire (divers interlocuteurs : parents, représentants légaux, réseau de soins...) ;
- effectue le recueil de données statistiques, contribue à la réalisation de statistiques/tableaux de bord et réalise les démarches administratives liées à sa fonction (déclaration AT, cahier des accidents bénins...) ;
- favorise la scolarisation des élèves atteints de troubles de santé évoluant sur une longue période et participe ainsi aux différentes instances et commissions de l'établissement (PPS...).

### **Compétences**

Être titulaire du diplôme d'état d'infirmier. Avoir une expérience à un poste similaire serait un plus.

Dans le cadre de ce rôle relationnel et technique, vous avez les compétences et aptitudes suivantes :

- Maîtriser la démarche de soin dans un milieu scolaire (sans jugement et dans le respect du jeune) ;
- Avoir une approche globale et systémique de la personne en tenant compte des buts et enjeux du système scolaire ;
- Savoir construire un projet d'éducation pour la santé ;
- Faire preuve de dynamisme, réactivité et maîtrise dans la gestion des urgences et des priorités ;
- Être rigoureux et garant de la sécurité dans son domaine d'intervention ;
- Être en capacité d'adopter une posture d'autorité vis-à-vis des élèves en fonction des situations, de faire preuve de sang-froid et d'écoute active ;
- Avoir un bon relationnel et être disponible ;
- Savoir travailler en équipe et être autonome ;
- Avoir le sens des responsabilités et de la confidentialité ;
- Connaissance des outils informatiques (pack office dont maîtrise d'Excel et Word) + savoir mettre par écrit le recueil de données. Connaître les outils métiers scolaires comme Charlemagne serait un plus.

### **Rémunération et avantages**

*\*Temps partiel : organisation à voir ensemble car possibilité d'aller au-delà des 27 heures hebdomadaires (dans la limite légale liée au travail à temps partiel) pour avoir des jours de récupération supplémentaires pendant l'été. 51 jours de Congés payés dont les petites vacances scolaires et pas de travail le WE. Statut et salaire selon profil - Restauration scolaire avec participation employeur.*

Postulez uniquement par mail en envoyant CV + lettre de motivation à [recrutement@lyceesainnicolas.fr](mailto:recrutement@lyceesainnicolas.fr)